

Cependant, en parlant aux représentants du Groupe canadien de réorientation des agriculteurs—à qui certains agriculteurs s'adressent s'ils décident d'abandonner, de suivre un recyclage et d'aller à la ville pour trouver du travail—et à ceux du Bureau d'examen de l'endettement agricole, nous avons constaté qu'il y avait d'excellents rapports entre ces groupes. L'équipe du Programme de réorientation des agriculteurs ne pouvait pas nous dire combien d'agriculteurs lui avaient été renvoyés par le Bureau d'examen de l'endettement agricole—soit le groupe de médiation—et combien lui avaient été envoyés par les caisses de crédit ou les banques et combien venaient de leur propre initiative. Cependant, ils ont promis d'essayer de nous procurer des statistiques. Je pense que le suivi qui sera fait par ce groupe nous sera utile dans une autre étude que nous mènerons peut-être dans un an d'ici.

Honorables sénateurs, il y a deux ans, le comité avait fait neuf recommandations au ministre de l'Agriculture. Nous avons été heureux de constater lors de la grande conférence organisée à Ottawa en décembre dernier par le ministre de l'Agriculture que presque toutes les recommandations du Sénat et presque tous les sujets abordés par le comité sénatorial étaient repris dans le document de travail du ministère intitulé «Partenaires dans la croissance : une vision de l'industrie agro-alimentaire canadienne». Par conséquent, honorables sénateurs, une certaine attention a effectivement été accordée au travail du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

En l'occurrence, nous devons effectuer le suivi sur trois recommandations seulement. La première est que, en raison des opinions divergentes entre les prêteurs que nous avons entendus—c'est-à-dire l'Association des banquiers canadiens et la Société du crédit agricole—nous exhortons le gouvernement à réexaminer la recommandation de 1988 du comité concernant le mandat de la Société du crédit agricole. En d'autres mots, le gouvernement souhaite-t-il que la Société continue de fonctionner comme maintenant compte tenu des avantages et des inconvénients de ce mode de fonctionnement.

Dans notre deuxième recommandation, même si nous soulignons le bon travail du Bureau d'examen de l'endettement agricole et du Programme canadien de réorientation des agriculteurs, nous recommandons que, avant de reconduire leurs programmes, les mandats des deux organismes soient examinés pour s'assurer qu'ils fournissent le plus efficacement possible leur aide aux agriculteurs.

Honorables sénateurs, notre troisième et dernière recommandation est un peu plus vigoureuse, et j'espère avoir donné quelques preuves de la détresse qui afflige certaines régions des Prairies. Compte tenu des énormes difficultés financières éprouvées par certains agriculteurs canadiens, en particulier ceux des Prairies, le Comité recommande la création d'un programme de secours en cas de catastrophe, dont le financement serait proportionnel aux récents niveaux d'aide accordés.

Honorables sénateurs, avant que nous ne me jetiez la pierre, à moi ou à mon comité, pour cette dernière recommandation, je voudrais expliquer de quoi je parle. Depuis quatre ou cinq ans, la survie de l'industrie agro-alimentaire dans l'ouest du Canada dépend dans une certaine mesure de l'appui du gouvernement sous la forme de paiements pour le grain, de paiements aux agriculteurs victimes de la sécheresse, de paie-

ments au titre du transport de l'eau et du transport du bétail des régions de sécheresse à des pâturages verts. Autrement dit, de nombreux programmes ont permis de soutenir cette industrie vitale pour le Canada et pour le monde.

Honorables sénateurs, lorsque j'examine la situation actuelle, que je survole les Prairies et que je ne vois qu'une mince couche de neige qui recouvre le chaume, particulièrement dans le sud, je crains une autre année de sécheresse, à moins qu'il n'y ait de fortes pluies ce printemps et cet été. L'ARAP nous dit que, dans cette même région du sud des Prairies, le niveau phréatique et le taux d'humidité du sous-sol sont les plus bas jamais enregistrés. Cela ne présage pas une bonne récolte cette année. Je ne suis pas prophète. Je ne viens pas de Delphes—j'aurais bien voulu, mais je suis quand même de la bonne race. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que cette région connaîtra une bonne année, à moins que le bon Dieu ne change les conditions climatiques d'ici un mois ou deux.

Honorables sénateurs, un autre facteur est la chute effrénée des prix des denrées attribuable à la concurrence entre les Américains et la Communauté économique européenne. Soit dit en passant, cela n'a rien à voir avec le libre-échange mais relève du commerce international.

Un autre facteur est le fait que de nombreux agriculteurs ont perdu espoir. Ils sont presque désespérés. Le long de la frontière de la Saskatchewan et du Manitoba, il y a des régions, comme le sénateur Olson vous le dira sans doute d'ici un ou deux jours, qui ont connu cinq ou six années de sécheresse d'affilée sans récolte. Ces agriculteurs ont besoin d'aide. Je ne dis pas qu'ils en ont besoin pour pouvoir beurrer leur pain, mais je crois que nous devons prêter une attention particulière à ces régions parce que nous risquons de perdre non seulement nos meilleurs agriculteurs mais certaines de nos meilleures terres agricoles.

Honorables sénateurs, j'attire votre attention sur ce rapport et j'espère que vous le lirez de nouveau et que vous penserez à nos agriculteurs des Prairies—bien qu'il y ait aussi des problèmes liés à la récolte de pommes de terre à l'Île-du-Prince-Édouard. Je crois que nous devons concentrer nos efforts sur les secteurs des céréales, de la viande de bœuf et de porc des trois provinces de l'Ouest.

● (1530)

Honorables sénateurs, je vous remercie pour votre indulgence et votre aimable attention.

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais dire quelques mots au sujet de ce rapport. Comme le président du comité, le sénateur Barootes, l'a déjà dit, le comité de direction s'est réuni plusieurs fois avant de décider qu'il devait mettre à jour le rapport préparé il y a quelques années sur la crise du crédit agricole pour voir si la situation des agriculteurs, touchés par la sécheresse et le vil prix des denrées dans de nombreuses régions du Canada, s'est ou non améliorée sensiblement.

Je voudrais dire pour commencer que, même si j'ai constitué un dossier des dépositions que j'ai entendues et de mes propres conversations avec les gens, en particulier dans l'ouest du Canada, je ne m'y reporterai pas parce que le sénateur Barootes a donné un compte rendu très fidèle des témoignages que nous avons entendus. En outre, je déduis de certaines de ces conclusions et de ses conversations avec les personnes qu'il